

celui que je viens de lui prêter? N'est-ce pas par de semblables paroles qu'il a cherché à excuser le gouvernement, et ma foi! qu'elle excuse! Toutes les provinces, celle de Québec exceptée, n'avaient-elles pas rigoureusement tout ce qu'elles avaient droit d'avoir, après que Sir John eût choisi ses treize collègues? Et le quatorzième n'a-t-il pas été ajouté seulement pour faire plaisir à une province, (le Nouveau-Brunswick) dont la majorité actuelle est opposée au gouvernement? C'est à cause de ce quatorzième ministre, pris au Sénat, que les anglais et les protestants ont trois ministres, tandis que les sénateurs canadiens-français et catholiques n'en ont aucun qui appartienne à leur croyance et à leur origine. (*Ecoutez! Ecoutez!*)

Après la résignation du gouvernement libéral de l'honorable M. MacKenzie, en octobre dernier, le très-honorable Sir John A. MacDonald fut appelé à former un nouveau gouvernement. Huit jours s'écoulèrent avant que le nouveau cabinet fût au complet, Sir John attendant le retour d'Europe de celui auquel il destinait le ministère de la milice. Je regrette que les honorables membres du Sénat qui m'écoutent ne se soient pas trouvés à Montréal pendant cet intervalle; ils connaîtraient comme moi toutes les rumeurs qui y circulaient et toutes les conversations qui s'y débitaient à chaque coin des rues. Ils connaîtraient toutes les intrigues qui ont été pratiquées en dedans comme en dehors de "*l'Hotel Windsor*," alors que la question de la nomination d'un ministre français au Sénat occupait tous nos intrigants. (*Ecoutez!*)

Honorables messieurs, il est une chose bien certaine, et l'expérience nous le démontre, c'est que chaque fois que nous avons négligé d'exiger que nos droits et privilèges fussent reconnus, nous les avons vus tomber en désuétude et faire le sujet de vives, et quelquefois, d'acrimonieuses discussions, quand on voulait en réclamer l'exercice. Jetons un coup-d'œil sur ce qui s'est passé au Sénat pendant les quatre ou cinq dernières sessions. Quelles difficultés, quelle opposition n'avons-nous pas éprouvées quand la minorité française a demandé qu'un des greffiers fît la traduction en français des délibérations du Sénat, comme cela se fait à la Chambre des Communes! Tous les honorables sénateurs qui m'écoutent savent que l'honorable chef du gouvernement actuel en cette chambre (M. Campbell) a fait tout en son pouvoir pour m'empêcher de réussir. Lorsque je me suis opposé à la motion faite pour retirer le rapport du comité devant lequel j'avais plaidé et gagné la cause de ma langue maternelle, qui m'a combattu, si ce n'est cet honorable sénateur aujourd'hui ministre? Et de quelle manière l'a-t-il fait? Les honorables messieurs savent qu'il voulut alors me persuader qu'il agissait dans l'intérêt de ma cause, que les règles du Sénat étaient comme ceci et comme cela, et, n'eût été mon expérience parlementaire, j'aurais cédé et mes nationaux eussent perdu ce